

## **Communiqué de presse de l'UFC Que Choisir des Deux-Sèvres**

A la veille de la manifestation prévue les 25 et 26 mars prochains à Sainte Soline, contre le projet de construction de réserves d'eau à usage agricole (bassines et méga-bassines), le Conseil d'Administration de l' UFC Que Choisir des Deux-Sèvres :

**dénonce** le passage en force de la représentante du gouvernement (interdiction de manifester et de se rassembler, suppression des subventions de l' APIEE, Association de Protection, d'Information et d'Etudes de l'Eau et de son Environnement (placement sous contrôle judiciaire du porte parole du collectif Bassines non merci !) pour tenter d'étouffer tout débat et d'empêcher toute manifestation démocratique visant à s'opposer à un projet qui ne reçoit plus l'assentiment que, de ses bénéficiaires irrigants, (Coop de l'eau) des représentants des pouvoirs publics et de quelques obligés de ces derniers.

**déplore** l'entêtement des acteurs précités à refuser toute véritable concertation. En effet, la politique de la gestion de la préservation et de la ressource en eau, face au changement climatique, doit s'envisager collectivement. De plus, il ne saurait être question de traiter le seul volet agricole de façon isolée. La seule sortie «par le haut» passe par la mise en œuvre d'un moratoire, suivi de l'élaboration d'un PTGE (Projet Territorial de Gestion de l'Eau)

**s'inquiète** du fait que cet « aveuglement » risque malheureusement de conduire à des actions moins pacifiques et à des affrontements et des conflits d'usage de l'eau ; scénarios que personne ne souhaite voir survenir.

**En d'autres termes , les manœuvres d'intimidation de la Préfecture doivent cesser et céder la place à la mise en œuvre d'une véritable concertation, associant l'ensemble des acteurs impactés et non plus, comme cela est le cas aujourd'hui, la poursuite d'un simulacre de démocratie qui conduit à privatiser l'usage de la ressource en eau au profit d'une minorité d'exploitants.**

Niort, le 21 mars 2023